



Société Suisse des Auteurs
Schweizerische Autorengesellschaft
Società Svizzera degli Autori

N° 69 été 2003



dire

Politique internationale de la SSA

La politique internationale de la SSA est guidée par le besoin de définir des règles de collaboration techniques et administratives et de promouvoir une politique commune sur le plan culturel et législatif.

A ce jour, l'efficacité dans ces domaines réside plus dans une approche de société à société que multilatérale. La SSA travaille à inverser ce processus.

Les sociétés se sont regroupées dans plusieurs associations internationales, notamment:

- **CISAC (Confédération Internationale des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs)**

Cette association réunit la quasi-totalité des sociétés de droits d'auteur du monde, soit à ce jour plus de 200 sociétés, regroupant tous les continents et surtout tous les types de répertoires.

Il s'agit de l'organisation la plus importante sur le plan international. La CISAC a été créée principalement par et pour des sociétés de musique. Les droits de vote (votations et élections) sont proportionnels aux encaissements de droits des sociétés. Cela implique que les huit plus grosses sociétés de musique disposent, par rapport aux 200 sociétés membres, de la majorité absolue des voix et que les postes du Conseil d'administration ainsi que du Bureau exécutif sont presque tous monopolisés par ces mêmes sociétés. Nous sommes loin d'un modèle de démocratie. En conséquence, les décisions de cette association sont en premier lieu prises en fonction des intérêts de la musique et des sociétés la représentant.

- **AIDAA (Association Internationale des Auteurs de l'Audiovisuel)**

L'AIDAA, principale association dans le domaine de l'audiovisuel, regroupe les sociétés de perception de l'audiovisuel ainsi que les guildes et syndicats représentant les auteurs de l'audiovisuel. C'est dans ce cadre que les sociétés travaillent à l'élaboration d'une politique commune.

La SSA est très active dans l'AIDAA, aussi bien dans le domaine de la défense du droit d'auteur et de la politique culturelle que dans l'amélioration des relations techniques et administratives entre sociétés. Cette politique est menée en concertation permanente avec notre société sœur Suissimage.

En pratique, la SSA a une politique internationale reposant sur la complémentarité de ces deux associations. Elle s'est, avec d'autres sociétés, fortement engagée pour une réforme en profondeur de la CISAC dont le prochain congrès, prévu en automne 2004, sera déterminant pour son avenir et sa crédibilité. Si la CISAC ne change pas ses structures, la SSA ainsi que d'autres sociétés envisagent sérieusement de se concentrer sur d'autres associations, telle l'AIDAA, afin d'atteindre les buts escomptés.

Pierre-Henri Dumont
Directeur de la SSA



Coup d'œil

savoir

- 2 **SUISA** – un portrait
- 2 **Les Ecrivains Associés du Théâtre**
- 3 **Bilan de 5 ans de Prix Scénario SSA**

comprendre

- 4 Mines en scène
Dominique Ziegler, auteur dramatique
- 5 **Jolanda Herradi**, déléguée aux affaires culturelles

CRÉER

- 6 **Marathon d'écriture du Festival des Scénaristes de La Ciotat**
- 6 **Concours SSA: combien de candidats ?**

aimer

- 8 **Prix SSA et SUISSIMAGE à Fribourg et Nyon**
- 8 **Regards croisés Pierre Maulini sur L'Arche de Noëlla de Nicolas Haut**

SE SOUVENIR

- 9 **Suisseculture**
- 9 **Collection Cahiers Théâtre**





Les sociétés de droits d'auteur en Suisse



SUIISA Un portrait

SUIISA (de Suisse Auteurs), fondée en 1923, est une coopérative réunissant plus de 18000 compositeurs, paroliers et éditeurs de musique de Suisse et du Liechtenstein. Grâce à des contrats de représentation réciproque avec près de 100 sociétés sœurs étrangères, SUIISA représente le répertoire mondial de musique, c'est-à-dire 1,7 million d'auteurs, de paroliers et d'éditeurs du monde entier.

SUIISA s'occupe des «petits droits», par opposition aux «grands droits», qui englobent l'opéra et les comédies musicales et qui sont perçus par la Société Suisse des Auteurs. La musique des «petits droits» comprend entre autres les œuvres musicales non théâtrales, les versions pour concert d'œuvres théâtrales, la musique de ballet, les œuvres musicales intégrées dans des films cinématographiques et de télévision. En matière de musique non théâtrale, SUIISA est compétente aussi bien pour les droits exclusifs que pour les droits à rémunération. SUIISA donne l'autorisation d'exécuter, d'émettre, de retransmettre et de reproduire de la musique à près d'un million de clients (organismes de concerts, producteurs de disques, chaînes de radio et de télévision, etc.). Le chiffre d'affaires annuel de SUIISA s'élève à environ 140 millions de francs. Le cadre légal de ses activités est déterminé par la loi fédérale sur le droit d'auteur de 1992. SUIISA emploie environ 200 collaboratrices et collaborateurs à Zurich, Lausanne et Lugano.

Pour promouvoir la culture en matière musicale, SUIISA a créé une fondation culturelle, la Fondation SUIISA pour la Musique, dont le siège est à Neuchâtel. De même, elle dispose d'une Fondation de prévoyance sociale. Enfin, le service juridique de SUIISA conseille les auteurs et éditeurs dans les domaines contractuels ou en cas de litige en matière musicale.

Ecrivains Associés du Théâtre - EAT

Les EAT sont un mouvement dont le but est de replacer l'auteur au centre de la création théâtrale contemporaine. Créés en France à l'automne 2000, les EAT regroupent à ce jour 300 auteurs, connus et moins connus, toutes générations confondues, sans que soient jamais portés entre eux de jugements esthétiques sur leurs œuvres. Compter sur des personnalités marquantes, mais aussi rassembler pratiquement tous les auteurs dramatiques, fait des EAT l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des théâtres français. L'association n'est pas un lobby. Elle est une présence ensemble et mène une politique d'actions concrètes (direction d'un théâtre, lectures, etc.).

Ce mouvement n'est pas isolé et ne souhaite pas l'être. Les AAT, leur équivalent espagnol, les deux associations canadiennes, «Répliques» et «Macamada», deux associations belges et les premiers balbutiements du mouvement en Italie, montrent que les auteurs de théâtre commencent à prendre des contacts entre eux et à défendre leurs droits.

En Suisse, c'est Michel Beretti et Gérald Chevolet qui ont initié le mouvement le 26 février dernier. En trois réunions informelles, une trentaine d'auteurs ont marqué leur intérêt pour une représentation de ce mouvement dans notre région.

Il a été question d'adhérer aux EAT français, de créer un groupe autonome et enfin de se relier à l'association-mère, tout en gardant les spécificités régionales. Les critères d'adhésion des EAT français étant fort exclusifs dans notre coin de pays, il a paru plus judicieux d'adapter ces critères aux conditions de production et d'édition de la Suisse romande, tout en se prononçant en faveur d'une intégration dans le réseau francophone.

C'est lors de la troisième réunion que des statuts ont été présentés et corrigés. Ils doivent à présent être visés et acceptés par les membres et un comité doit se constituer. Les comptes rendus des réunions, les statuts et les débats peuvent être consultés sur le site www.les-ecrivains.ch, rubrique «forum».

Assemblée générale 2003

Elle s'est tenue le 14 juin 2003 au Théâtre de Vidy-Lausanne en présence d'une soixantaine de membres et d'invités. Après les rapports du président Claude Champion et du directeur Pierre-Henri Dumont, l'assemblée a approuvé à l'unanimité le Rapport annuel et les Comptes 2002, suivant sur ce dernier point le rapport de l'Organe de contrôle.



Fulvio Bernasconi

Elle a renouvelé pour trois ans les mandats d'administrateurs de Denis Rabaglia, de Philippe Zoelly et de Claude Champion, ainsi que pour ce dernier son mandat de Président du Conseil d'administration. L'assemblée a en outre élu deux nouveaux administrateurs, Fulvio Bernasconi (audiovisuel) et Zoltán Horváth (audiovisuel), qui remplacent Claudio Tonetti et Robi Engler. Les administrateurs sortants ont été chaleureusement remerciés pour leur engagement en faveur des auteurs. L'assemblée a encore renouvelé le mandat de l'Organe de contrôle pour trois ans.



Zoltán Horváth

Puis, l'assemblée a approuvé pour l'an 2003 la reconduction des taux de retenues affectés aux différents Fonds de la SSA: Fonds de prévoyance **3,9%**, Fonds de solidarité **0,1%** et Fonds culturel **6,0%**. Enfin, Simone Collet, présidente de la Commission consultative des auteurs, a présenté le dernier rapport des activités de la commission, dissoute durant l'année 2002 (cf. *A Propos* n° 67).

Avant l'apéritif et le repas, l'assemblée a pris fin avec la projection du film *The Moebius Strip* de Vincent Pluss sur le travail du chorégraphe Gilles Jobin.

Que sont nos amours devenues?

En 1998, le Fonds Culturel de la SSA lançait son Prix au développement de scénario pour des longs métrages de fiction basés sur des sujets originaux. Depuis, au total 435 projets ont été déposés sur les cinq premières éditions. Alors même que le jury de l'édition 2003 se penche sur les 72 projets déposés dans le cadre d'une nouvelle formule, il nous a semblé important de tirer un bilan intermédiaire de cette initiative qui s'est vite imposée dans la profession audiovisuelle suisse.

En cinq éditions, 350 000 francs ont ainsi été attribués à 30 projets de scénario, ce qui fait une moyenne de 11 666 francs par projet. Le montant minimal distribué a été de 5 000 francs et par deux fois, un montant maximal de 40 000 francs a été accordé. Par ailleurs, deux auteurs ont vu leur travail primé par deux fois.

Avec ou sans producteur

Si l'on tient compte des 4 premières éditions seulement (on ne peut en effet espérer que des prix accordés en 2002

Les 3 films tournés

(sur les 22 prix attribués entre 1998 et 2001)

- **Aime ton Père** (2002) long métrage de Jacob Berger, écrit par Jacob Berger, avec Gérard Depardieu et Guillaume Depardieu, coproduit par Ruth Waldburger pour Vega Film. Primé en 1998, présenté en compétition officielle à Locarno en 2002.

- **Komiker** (2000), long métrage de Markus Imboden, écrit par Walter Bretscher & Beat Schlatter, avec Beat Schlatter et Patrick Frey, produit par Ruth Waldburger pour Vega Film. Primé en 1998, c'est le plus gros succès du cinéma suisse en 2000 avec plus de 150 000 entrées.

- **Le hasard fait bien les choses** (2002), téléfilm de Lorenzo Gabriele, écrit par Julie Gilbert & Philippe Le Dem, avec Jean-Claude Brialy et Sabine Haudepin, coproduit par Jean-Marc Henchoz pour JMH Productions. Primé en 2000, le scénario a également été développé au sein de l'atelier «Nous les Suisses».

donnent des films déjà tournés en 2003), sur les 22 prix accordés entre 1998 et 2001, 3 films se sont effectivement faits, 2 romands et 1 alémanique.

Ce chiffre relativement faible doit être pondéré par un facteur important: le fait que les projets soutenus aient été présentés dans les catégories «avec producteur» ou «sans producteur». En effet, sur les 22 prix des 4 premières éditions, 14 appartenaient à la catégorie «avec producteur» dont les 3 films tournés. Ce ratio de 3 sur 14 peut être considéré comme satisfaisant quand on connaît les difficultés liées au financement des films de fiction en Suisse.

Ce résultat signifie que parmi les 8 projets soutenus dans la catégorie «sans producteur», aucun film ne s'est fait à ce jour. On peut conclure qu'un scénario sans producteur a très peu de chance de devenir un film. Il ne s'agit pas là d'une surprise: la cinématographie suisse est liée à l'identité de ses cinéastes, et les producteurs développent en priorité les sujets de ceux-ci, souvent avec un co-scénariste. S'il n'existe pas en Suisse de «marché du scénario à tourner», c'est qu'il y a simplement peu de réalisateurs et producteurs qui s'y profilent.

Cette situation est la raison principale pour laquelle la Commission culturelle de la SSA a décidé d'éliminer la catégorie «sans producteur» dans son règlement 2003 et de concentrer ses moyens sur les projets présentés avec des producteurs.

Préférence à la relève

On peut imaginer la déception d'une partie des auteurs de la relève: voilà une porte de plus qui se ferme pour eux! Or, une analyse des curriculum vitae des auteurs des 30 projets primés relève une attitude exactement contraire des différents jurys.

En effet, sur ces 30 projets soutenus, seuls 8 étaient proposés par des auteurs ayant déjà écrit ou réalisé un long métrage de fiction ou un téléfilm auparavant. En «investissant» sur les 22 autres, les différents jurys indiquent clairement que les idées les plus originales sont le fruit de la relève. Hélas, le «marché» a vite corrigé cette affirmation: 1 seul des 3 films tournés est un premier film et un premier scénario, les deux autres sont d'auteurs chevronnés.

Nous avons interrogé les 27 auteurs primés restant sur le devenir de leurs projets: un seul admet avoir abandonné

350 000 francs attribués à 30 prix

Année	Avec producteur	Sans producteur	Montant
1998	3	1	50 000 fr.
1999	3	2	50 000 fr.
2000	3	2	50 000 fr.
2001	5	3	100 000 fr.
2002	4	4	100 000 fr.
Total	18	12	350 000 fr.

et une bonne moitié se dit être encore au travail. Ils espèrent donc peu ou prou voir leur scénario se réaliser. Une grande partie devra sans doute déchanter. Sur la base des informations fournies, 8 à 10 de ces projets semblent avoir une réelle chance de se faire. Mais l'acharnement reste de mise: il est indéniable que la reconnaissance de l'importance du scénario progresse dans les mentalités et que le «marché» finira par proposer de plus en plus d'opportunités aux lauréats anciens et futurs de la SSA.

Rappelons enfin que ce Prix de la SSA est le premier instrument de soutien de ce type qui exige des conditions contractuelles précises entre auteurs et producteurs. Ceux-ci doivent signer des contrats qui contiennent la «clause de réserve» pour les droits d'émission de l'auteur et une rémunération proportionnelle de celui-ci. Ces deux principes fondent le travail au quotidien de la SSA et il est logique que les futures œuvres soutenues par le produit des anciennes perpétuent ces principes.

Denis Rabaglia

SSA, SUISSIMAGE et SUISA au Festival de Locarno

Les Bourses SSA 2003 pour le développement de scénarios de longs métrages de fiction seront distribuées aux lauréats dans le cadre du Festival de Locarno le **mardi 12 août à 18 h 30** dans les salons du Grand Hôtel. A la suite, la Fondation SUISA pour la musique décernera son prix de la meilleure musique de film à un compositeur suisse. Les deux sociétés auxquelles se joint SUISSIMAGE offriront vers **19 h** leur traditionnel apéritif.



Mines en scène

Interview de Dominique Ziegler

Auteur dramatique

Dominique Ziegler, qui êtes-vous ?

Un brave Genevois qui a eu la chance d'être très tôt confronté à d'autres cultures grâce aux nombreux voyages effectués tout au long de ma jeunesse en compagnie de mes parents ou de mon père seul, dans des pays dits « du tiers-monde ». Ça a été à chaque fois une expérience très forte tant au niveau mystique (le désert!) que politique! A l'âge de 20 ans, après ma maturité, et trois jours houleux à l'armée, je suis parti travailler dans les communautés Emmaüs, d'abord en Italie, puis six mois en Amérique latine. Rencontrer les descendants des Incas en Bolivie, des Mapuches au Chili ou d'autres Indiens dont les ancêtres furent victimes du plus grand génocide de tous les temps, entr'apercevoir les rites, les traces de ces cultures quasi disparues est une expérience aussi très forte. Dans les communautés Emmaüs il y a des gens magnifiques, qui se battent pour se sortir et essayer de sortir les autres de la situation misérable dans laquelle les ont mis les dictatures et gouvernements corrompus à la solde des Etats-Unis. Je suis revenu très anti-yankees de ce voyage (je l'étais déjà pas mal en partant!).

Et votre pays, la Suisse, comment vous y sentez-vous ?

Je trouve les Suisses, dans leur grande majorité, veules, lâches, égoïstes et moutonniers. Quand je reste trop longtemps en Suisse, j'ai l'impression de me faner petit à petit, d'être déconnecté de la vraie vie. Le voyage est plus qu'un plaisir, c'est un besoin. Bon, il y a quand même de jolis paysages en Suisse!

Il existe pourtant des alternatives à la morosité helvétique que vous décrivez ?

A mon retour d'Amérique latine, j'ai quitté la maison et suis parti vivre dans un squat plein de copains, pensant trouver là un lieu où se pratiquaient d'autres types de rapports humains. Il y avait de chouettes idées au départ, mais force fut d'admettre que, sur le long terme, nous (pour la plupart venant de la bourgeoisie suisse) ne faisons que reproduire à petite échelle les schémas de la société que nous contestons. J'ai récemment écrit une pièce sur ce sujet, ça s'appelle *Bertand et les Squatters*.

N'Dongo Revient, votre première pièce, a été un franc succès. Comment y êtes-vous arrivé ?

En 2000 je suis parti trois semaines au Togo pour découvrir avec effroi une situation



politique terrifiante: 36 ans de dictature brutale exercée contre son peuple par un « ami » fidèle de la France, le général Eyadéma, accusé par Amnesty International d'avoir pratiqué l'exécution sommaire de centaines d'opposants. A mon retour à Genève, dans le cadre d'un travail de diplôme pour l'Université d'été des droits de l'homme sur la situation au Togo, j'ai découvert que le cynisme glacial et inhumain des politiciens occidentaux et des acteurs économiques impliqués dans le soutien à la dictature ne comprenait aucune limite. Le pillage et le massacre d'un peuple sont camouflés par de grandes déclarations de principe sur l'amitié entre les peuples, sur la stabilité et la sécurité, sur les droits de l'homme, etc. Tous ces mensonges enrobés par la pompe de la représentation étatique deviennent, à force, presque comiques. En fait, cette hypocrisie recèle une riche matière théâtrale. J'ai donc commencé à imaginer une rencontre au sommet entre un président blanc et un dictateur africain et me suis amusé à imaginer ce qu'ils pouvaient bien se raconter une fois seuls derrière les portes closes du salon présidentiel. Mon camarade David Valère, le comédien qui joue le dictateur N'Dongo, et moi-même avons créé une compagnie, « Les Associés de l'ombre », et avons monté la pièce dans le sous-sol d'une auberge à Genève avec 3000 francs de subventions. Elle a tout de suite très bien marché puis a été jouée avec succès à Paris, à nouveau à Genève, puis a continué et continue toujours à tourner dans différentes villes de Suisse et de France. Je n'aurais jamais espéré ça!

On vous sent très attaché à l'Afrique...

L'Afrique noire est la région du globe dans laquelle je me suis le plus rendu. L'Afrique est une autre planète. L'hospitalité, les rapports humains, la culture, les règles de société, la cohésion sociale, la conception de la vie et de la mort, la présence constante du surnaturel ne ressemblent en rien à ce que nous connaissons ici. Par exemple, lors de mon voyage au Togo, j'ai vu un village entier chanter pendant trois nuits autour d'un jeune homme malade. Un griot entrecoupait les chants de paroles et racontait au jeune homme qui étaient ses ancêtres et convoquait leur souvenir pour contribuer à sa guérison. Des bougies brûlaient dans la nuit,

dont une sur la tête du malade, les femmes chaloupaient le bassin en chantant, c'était impressionnant! A-t-on encore des rites aussi forts dans notre société?

Pouvez-vous résumer votre parcours théâtral?

J'ai fait du théâtre plusieurs fois au long de ma scolarité. Il y avait là un espace de liberté dans lequel je me sentais bien. Vers 23 ans, je suis parti à Paris, j'ai fait des stages à

gauche-à droite et j'ai tourné dans des festivals de théâtre de rue en France avec Jacka Mare Spino, un clown colombien. A Genève, j'ai travaillé avec Michel Barras et Georges Wod comme assistant à la mise en scène et comédien et pour la télé ou le cinéma (notamment chez Alain Tanner) dans de petits rôles. Parallèlement j'ai suivi une formation de comédien pendant trois ans à l'école Serge Martin. Maintenant, j'écris et je mets en scène. En ce moment, j'essaie de placer ma

nouvelle pièce. Comme on voit, ce n'est pas un parcours très linéaire, mais c'est très bien comme ça! Si, au détour d'une pièce, j'arrive à faire partager des préoccupations sociales ou politiques à quelques spectateurs, j'aurai réussi à joindre l'utile à l'agréable!

Propos recueillis par Richard Gauteron

Interview de Jolanda Herradi

Déléguée aux affaires culturelles

Quel parcours vous a amenée à la SSA?

En 1983 – l'année de mes 20 ans – mon tout premier travail fut au sein de la SUISA à Zurich. A partir de là, j'ai surtout travaillé dans le monde culturel, toujours par passion. Arrivée à Lausanne en 1988, j'ai collaboré pendant huit ans avec Pierre-Marcel Favre pour le Salon du Livre et de la Presse de Genève. J'y ai aimé le côté créatif et inventif, les contacts avec de nombreuses personnalités, mais j'ai littéralement croulé sous une quantité de travail astronomique. Avec la naissance de ma première fille, je ne pouvais plus assurer ce rythme de travail. Je me suis donc retirée pour une «pause bébé». En 1998, j'ai commencé mon travail à la SSA, plus précisément pour le Fonds Culturel sous la conduite de Bernard Falciola, ancien président de la SSA – et patron formidable! Je me rappelle: j'étais enceinte de ma deuxième fille quand je me suis présentée pour le poste. Ma lettre d'engagement, je l'ai reçue quand j'étais encore à l'hôpital!

Vous avez la responsabilité des affaires culturelles depuis le départ de Bernard Falciola. En quoi consiste votre tâche?

Cette responsabilité, je la partage avec le président Claude Champion et la Commission culturelle, composée de neuf membres issus du Conseil d'administration. Ensemble, nous définissons en quelque sorte les «fils conducteurs»: quelles actions et quels concours entreprendre, l'établissement des principes et des règlements des actions culturelles, la désignation des différents jurys, la tenue et la surveillance du budget annuel. Nous décidons si une action est à continuer, à réadapter ou à abandonner. Toute idée et proposition sont examinées et discutées au sein de la Commission. C'est, dans tous les cas, toujours la Commission qui a le pouvoir de décider. Personnellement, je veille au bon fonctionnement du bureau du Fonds culturel. J'assure et je donne suite aux diverses décisions de la Commission culturelle.

Les actions culturelles deviennent de plus en plus profilées. Comment expliquez-vous cette évolution?

Nous avons eu des années «fastes» où le budget du Fonds culturel permettait une distribution plus



«généreuse» qu'actuellement. Aujourd'hui, nous sommes tout simplement revenus à la normale. Dès lors, il s'agissait d'adapter les moyens disponibles en veillant à une utilisation plus ciblée. C'est pourquoi nous avons fait un effort pour «professionnaliser» nos actions, les mettre mieux en phase avec le marché des auteurs. N'oublions pas que le but premier du Fonds Culturel est de soutenir la création d'œuvres qui vont elles-mêmes générer des droits gérés par la SSA, et ainsi réalimenter les ressources du Fonds Culturel.

De par votre position, vous êtes très en contact avec les membres. Quelles sont les principales préoccupations qu'ils expriment?

Qu'ils soient joués ou projetés! L'espoir de la reconnaissance du public et des milieux professionnels, du succès en somme. C'est évident, personne ne souhaite écrire pour finir au fond d'un tiroir... D'un autre côté, ils expriment les constants soucis liés au financement de leurs réalisations ou de leurs spectacles! Et quand il y a création, ils vérifient souvent que la SSA s'occupe «comme il faut» de leurs droits d'auteur.

Depuis votre entrée à la SSA en 1998, quel regard portez-vous sur ses activités et ses relations avec l'extérieur?

Les relations avec Suissimage sont devenues très cordiales. Dans le domaine de l'audiovisuel, nos fonds culturels respectifs travaillent étroitement ensemble, par exemple en dotant communément les prix décernés lors des festivals suisses de films. J'ai également des contacts assez réguliers avec la Fondation Suissa pour la Musique. La SSA est très active au niveau national comme au niveau international. Elle s'implique toujours davantage quand il s'agit du développement, du maintien ou de la sauvegarde des droits d'auteur. Mais c'est la Direction et le Conseil d'administration qui s'occupent de ces «batailles». Pour ma part, je me limite aux sphères créatives, à donner, par le biais du Fonds culturel, espoir aux auteurs de «décrocher la lune»!

Propos recueillis par Denis Rabaglia



48 heures pour écrire un court métrage

6^e Marathon d'écriture au Festival des Scénaristes de La Ciotat du 9 au 13 avril 2003

Dans la chapelle des Pénitents Bleus, 35 participants français, québécois, belges et africains ont planché sur l'écriture d'un court métrage en 48 heures. Le premier jour du festival, Maria Schneider, présidente du jury, révèle le thème:

Le jour tombe sur une île, accessible seulement en bateau.

Dans une petite crique près du port, une femme s'avance dans l'eau, entièrement vêtue.

Au sol, un sac, dans lequel on peut apercevoir une Bible ancienne.

En vue, un bateau de pêcheurs de calamars.

Les lumières des torches sont les seuls points lumineux...

Après un travail solitaire de 24 heures, un tirage au sort attribue aux jeunes scénaristes un couple de parrains ou marraines, un auteur confirmé et un producteur, qui aident le marathonnien dans son travail de réflexion. 48 heures plus tard, les scénaristes, épuisés, rendent leur texte. Une sélection de 15 scénarios est effectuée par des étudiants en cinéma, puis un jury professionnel désigne le Grand Prix et la Mention Spéciale qui gagnent un logiciel d'écriture de scénario Final Draft et une résidence d'écriture au CECI Moulin d'Andé de 15 jours.

Pour Alan Léonis, scénariste belge, le marathon a été l'occasion d'une rencontre avec la productrice Marianne Dumoulin (JBA Production) et la scénariste confirmée Lorraine Levy. Les mots, les sourires et le respect les lient dans une conversation à bâtons rompus:

Alan Léonis: «Lorsque j'ai reçu le texte à 10 h, j'ai posé l'intrigue et la caractérisation des personnages avant d'écrire le synopsis. A 16 h, j'ai commencé la continuité dialoguée. La plupart des scénaristes, selon la règle du jeu, restent dans la Chapelle. Une forte énergie s'en dégage et l'ambiance aide au travail. On se soutient par des sourires, des conseils techniques. Une forte solidarité exclut tout sentiment de concurrence. A minuit, je suis allé me reposer, mais certains marathoniens travaillent toute la nuit. Ils se liquéfient à ne pas manger, à ne pas dormir, à trembler de froid dans la Chapelle. Le lendemain, à 10 h, avec un autre marathonnien, nous avons rencontré nos marraines. J'ai eu des marraines généreuses et respectueuses, la relation a été d'égal à égal.»

Marianne Dumoulin: «Nous avons été émerveillées par la qualité du texte d'Alan, une histoire de cap et d'épée. Lors de la première rencontre, nous l'avons aidé à densifier l'histoire, à recentrer certains aspects. J'ai accepté de venir, car j'étais intriguée par l'exercice. Cela a été une aventure humaine très forte, jouissive, qui provoque un engagement et une envie d'amener ces histoires jusqu'au bout. J'ai aussi

beaucoup appris sur l'écoute. Je travaille rarement à plusieurs personnes sur le même projet dans un cadre aussi serré par le temps.»

En plus du marathon d'écriture, le Festival a proposé dans une atmosphère conviviale des rencontres avec le réalisateur Bertrand Tavernier, le scénariste Jean Cosmos et le comédien Jacques Boudet, des projections de courts métrages et le Forum des Auteurs où de jeunes auteurs sans producteur ont 50 minutes pour présenter leur projet et dialoguer avec la salle.

Jacqueline Surchat



CONCOURS	Dossiers français	Dossiers allemands	Dossiers italiens	Total dossiers reçus
Bourse pour le développement de scénarios	38	31	3	72
Prix à l'écriture théâtrale	54	26	2	82
Soutien à la traduction de pièces de théâtre				8

Candidats aux Concours SSA

Trois actions culturelles de la SSA viennent d'arriver à échéance. Le tableau ci-contre prouve à quel point elles ont été prisées! En regard du nombre de dossiers reçus, nous aimerions pouvoir attribuer davantage de bourses, mais le Fonds culturel de la SSA a malheureusement un budget limité.

Les membres des jurys sont tous des personnalités issues de la profession concernée et prennent leur tâche à cœur. Si les bourses pour le développement de scénarios seront attribuées le 12 août prochain à Locarno et les bourses pour la traduction connues début juillet, il va falloir patienter jusqu'à fin septembre en ce qui concerne les prix d'écriture théâtrale.

Soutien SSA à la création chorégraphique

Pour la septième fois, le Fonds culturel de la SSA attribuera à la fin de cette année trois bourses au maximum d'une valeur totale de **30 000 francs** aux meilleurs projets présentés selon les modalités stipulées par le règlement, par des chorégraphes suisses ou domiciliés en Suisse. Délai pour l'envoi des projets:

1^{er} octobre 2003

Règlement disponible auprès du Fonds culturel de la SSA et sur www.ssa.ch

Soutien SSA à la composition dramatico-musicale

Pour encourager les auteurs dramatiques à commander des musiques originales à des compositeurs suisses ou domiciliés en Suisse, la SSA offre annuellement trois bourses de **3000 francs** chacune pour les compositeurs. Les compositions musicales doivent accompagner un spectacle théâtral dont l'auteur dramatique est suisse ou domicilié en Suisse. Les bourses sont attribuées sur demande des compositeurs par une commission spécialisée issue de la Commission culturelle de la SSA.

Règlement disponible auprès du Fonds culturel de la SSA et sur www.ssa.ch

Soutien SSA à la composition lyrique

Afin de soutenir la composition lyrique (opéra, opérette, comédie musicale, drame lyrique), le Fonds culturel de la SSA offre annuellement une bourse d'écriture musicale de **10 000 francs** à des compositeurs suisses ou domiciliés en Suisse. L'œuvre envisagée peut être destinée soit à la scène, au cinéma, à la radio ou à la télévision. La bourse est attribuée sur demande des compositeurs par une commission spécialisée issue de la Commission culturelle de la SSA.

Règlement disponible auprès du Fonds culturel de la SSA et sur www.ssa.ch

Appel d'offre de CANAL +

Pour la deuxième année, les Programmes Courts et Créations de CANAL+ lancent un appel d'offre aux réalisateurs et aux producteurs pour une nouvelle « collection », série de dix courts métrages préachetés par la chaîne sur le thème « *voilà comment tout a commencé...* ». Les réalisateurs, épaulés par leur maison de production, ont jusqu'au **15 août 2003** pour envoyer leur projet sous forme de scénario, accompagné d'une note d'intention cosignée par leur producteur.

Du fantastique à la comédie, en passant par l'animation, tous les genres, tous les styles sont permis. Seuls impératifs: les films doivent durer 10 minutes et commencer par la phrase « *voilà comment tout a commencé...* ». La participation de CANAL+ se fera sous la forme d'un préachat à hauteur de 15 000 Euros par film, et d'une diffusion sur l'antenne en février 2004.

CANAL+, Programmes Courts et Créations, LA COLLECTION, 85/89 quai André Citroën, 75906 Paris cedex 15, tél. 0033 1 58 49 53 77, www.canalplus.fr.

Séjour aux Maisons Mainou

Du dimanche 3 août au dimanche 31 août, cette résidence d'écriture et de composition musicale à Vandoeuvres ouvre ses portes à tous les auteurs dramatiques domiciliés en Suisse romande! L'opération « Maisons ouvertes », permet à tout auteur qui en fait la demande de séjourner de deux jours à deux semaines aux Maisons Mainou pour terminer un travail en cours, initier une œuvre, poursuivre une recherche. Les demandes peuvent être adressées jusqu'au **16 juillet**, par une simple lettre de motivation, un CV et un descriptif du travail envisagé. Les auteurs seront nourris et logés durant la période de leur séjour et accompagnés dans leur travail. Une lecture publique aura lieu à la fin de la période.

Fondation Johnny Aubert-Tournier Maisons Mainou, Rte de Pressy 52, 1253 Vandoeuvres, tél. 022 750 02 50, direction@maisonsmainou.ch

Séjour à la Villa Médicis

L'Académie de France à Rome accueille des professionnels francophones de plusieurs disciplines artistiques et littéraires, âgés entre 20 et 35 ans, pour une période de 6, 12, 18 ou 42 mois. Les résidents sont rémunérés et peuvent être logés avec conjoint et enfants. Les candidats doivent de préférence avoir des notions de la langue et de la culture italiennes et seront choisis selon la nature du projet qu'ils souhaitent accomplir durant leur séjour.

Informations sur les délais de candidature (dossier administratif et artistique) pour le concours 2004 à partir de cet automne; départs en octobre 2004 et en avril 2005.

Délégation aux arts plastiques, Département des artistes et des professions, Bureau du soutien à la création, 404 Secteur de l'Académie de France à Rome, 59, rue des Petits-Champs, 75001 Paris; tél. 0033 1 40 15 73 43 (Mme Fradin) ou 0033 1 40 15 74 48 (Mme Toumaniantz); magali.fradin@culture.gouv.fr; www.cnap.fr

Aides à l'écriture de l'association Beaumarchais

L'association Beaumarchais, fondée par la SACD, attribue deux fois par année (en janvier et en juin) des bourses d'écriture d'un montant de **3800 euros** dans les domaines du théâtre, du cinéma et de la télévision. Tout candidat francophone ayant déjà une première expérience professionnelle réussie et âgé de 30 ans au plus est invité à soumettre un projet!

Délai dépôt des dossiers pour la prochaine session: **15 octobre 2003**. Un concours pour la création de deux pièces de fiction radiophoniques sur le thème des « frontières » est également organisé par l'association Beaumarchais et France Culture, qui s'engage à réaliser et diffuser les œuvres au cours de l'année 2004.

Délai pour l'envoi des projets:

30 septembre 2003

Association Beaumarchais, 11 bis, rue Ballu, 75009 Paris; tél. 0033 1 40 23 45 46; www.beaumarchais.asso.fr



aimer.

Les prix SSA et SUISSIMAGE dans les festivals suisses de cinéma

Le 17^e Festival international de films de Fribourg se déroulait du 16 au 23 mars au moment où les tensions internationales étaient au plus haut et George Bush lançait ses armées sur l'Irak.

Plus que jamais un tel festival promoteur de paix révélait sa nécessité: offrir aux yeux des spectateurs de notre pays gavés de culture nord-américaine les images et les histoires de partout ailleurs. Les exigences d'un cinéma de qualité sont des garde-fous sensibles et intellectuels contre la propagande et l'unilatéralité, a fortiori lorsqu'elles affirment leur curiosité à l'endroit de toutes les cultures.

Les années précédentes, SUISS-IMAGE et la SSA marquaient leur soutien à cette vision du monde en mettant en compétition un Prix du scénario. Mais tout juré sait que primer le scénario d'un film achevé est une tâche ardue: isoler cet aspect de l'ensemble d'une réalisation tient un peu du pari d'une dissection arbitraire. Pour marquer plus clairement l'accent de notre soutien dès cette année, elles offrent ensemble le **Prix Spécial du Jury** en mentionnant qu'il est attribué «*pour l'inventivité du scénario et de la réalisation, le renouvellement du langage cinématographique ou l'audace thématique et formelle*».

C'est le premier long métrage **Caja negra** («Boîte noire») du jeune réalisateur argentin **Luis Ortega** qui fut désigné pour ce prix de 5000 francs. Ce film subtil et profond découvre au quotidien trois personnages simples et attachants: une jeune fille, sa grand-mère et son père qui sort de prison. La sensibilité du propos allée à la modestie de moyens de production très finement maîtrisés en constituent les grandes qualités.

Alors que la guerre de George Bush se poursuivait en Irak sans que les millions de manifestants pacifistes du monde entier n'y puissent quoi que ce soit, du 28 avril au

Regards croisés

Pierre Maulini, compositeur et directeur de doublage, est allé voir *L'Arche de Noëlla*, une comédie de Nicolas Haut.

Création surprenante au Théâtre Confiture à Genève. En effet, la pièce de Nicolas Haut, *L'Arche de Noëlla*, vainqueur du prix de comédie de la Société Suisse des Auteurs apparaît comme un objet culturel particulièrement à contre-courant.

Noëlla, la protagoniste, est une femme d'aujourd'hui qui vit seule dans son appartement bien rangé. Elle attend vainement le moindre signe de vie extérieur de la part de son répondeur téléphonique.

Elle parle à son chat, à son poisson et à sa plante verte, un yucca. En l'occurrence et jusque-là, pas de quoi rire. Et pourtant.

Déjà dans sa quotidienneté, un univers poétique s'installe entre Noëlla et son envi-

ronnement, vécu comme un rituel ennuyeux de solitude et de petites choses.

Cet univers va soudainement exploser lorsque le chat prend la forme d'un humain. D'où, de la part de Noëlla, cette question d'une profondeur existentielle essentielle: «Comment un chat peut-il devenir un homme?».

Cette transformation admise, tout devient possible. Et, en effet, comme dans un poème de Jacques Prévert, tout arrive.

Après le chat Philippe Cohen, dont le jeu est toujours aussi malicieux, se transforment tour à tour, l'hallucinant poisson-rouge Gaspard Boesch, aussi à l'aise dans la catégorie des poids lourds que des poids légers, puis le yucca Pierre Miserez, dont on scrute les moindres

faits et gestes en se demandant ce qu'il va faire. Ce trio comique fait des ravages.

Noëlla est jouée par la remarquable Doris Ittig, dont tout l'intérêt du jeu en ruptures réside, après une première attitude de panique, à faire comme si tout était normal. Elle prend alors fermement en main le fonctionnement de son nouveau «ménage». Elle se retrouve, de manière tout à fait surréaliste, avec trois hommes à table ou plutôt avec un chat, un poisson-rouge et une plante verte; c'est selon ce qu'on veut bien voir.

L'humour du temps présent est plutôt cruel et féroce. Dans la douce tranche de vie surréaliste de Nicolas Haut subtilement mise en scène par Sara Barberis on découvre, par contre, un univers poétique et drôle.

Bien sûr, on réalisera à la fin que tout cela n'était qu'un rêve. A moins que...

Je ne saurais m'engager avec certitude dans mon jugement.

La dernière création de la Compagnie Confiture est la surprise du chef, le vrai dessert de la saison. Souvenez-vous, au restaurant, quand on déguste lentement une mousse au chocolat accompagnée d'un sorbet au yucca... On déguste et, à chaque bouchée, on fait... mhum... mhum... c'est bon tout ça!

Pierre Maulini



Pierre Miserez, Doris Ittig, Philippe Cohen et Gaspard Boesch dans *L'Arche de Noëlla* de Nicolas Haut



SE SOUVENIR



Peiden de Mattias Caduff

4 mai, au 34^e Festival international de cinéma de Nyon «Visions du réel», le nouveau prix de SUISSIMAGE et de la SSA de 10 000 francs (voir *A Propos* n° 68), attribué par le Jury Cinéma Suisse, a récompensé le court métrage **Peiden** de **Mattias Caduff**, un regard amusé, mais minutieusement construit, sur le très paisible village grison d'origine du réalisateur. Là aussi le choix du jury doit tenir compte essentiellement «*de qualités d'invention et de créativité particulièrement sensibles*».

Claude Champion



Caja negra de Luis Ortega

Le nouveau site de la SSA est ouvert!

- le site est exhaustif sur la SSA et sa gestion
- il constitue un outil de travail pour les auteurs et les utilisateurs
- un effort important a été consacré à l'aspect visuel et ludique du site, avec la collaboration de l'agence e-Citron de Genève
- une navigation facilitée permet d'accéder directement à des informations précises et ciblées
- les versions allemande et italienne seront disponibles prochainement

www.ssa.ch

Suisseculture

Suisseculture, une communauté de travail des auteurs et artistes interprètes, se donne pour but de promouvoir les intérêts moraux et économiques des créateurs d'œuvres protégées par le droit d'auteur et de leurs interprètes.

Y est rattaché **Suisseculture Contact**, un centre d'information pour l'entraide des artistes et créateurs dans le domaine social. Suisseculture Contact offre gratuitement son soutien à toutes les personnes actives dans les arts et traite des demandes en matière d'assurances sociales, de prévoyance, de caisse-maladie, fiscalité et autres.

En fait également partie: **Suisseculture Sociale**, un fonds social qui a pour but le soutien des créateurs professionnels dans le besoin.

Sur leur site Internet, vous pouvez trouver une foule d'informations, de documents, de rapports et des conseils pratiques sur divers thèmes qui préoccupent les auteurs.

www.suisseculture.ch

Plus de pièces au fond des tiroirs

L'article «La roue tourne», paru dans *A Propos* de décembre 2002 a suscité quelques idées. Parmi elles, celle de ne pas laisser s'éteindre l'édition de pièces mise sur pied par la Commission consultative des auteurs, aujourd'hui disparue.

Forte déjà de plus de quarante-vingt textes, cette collection va dorénavant, afin de se développer, être ouverte à tout membre de la SSA désireux, à prix modique, de faire imprimer une œuvre.

Une marche à suivre est à disposition auprès du Fonds culturel de la SSA. De surcroît, celui-ci se propose de stocker un petit nombre de chaque pièce afin de les diffuser auprès des lecteurs intéressés. Le catalogue de la collection, aujourd'hui nommée «Cahiers Théâtre», proposant titre et résumé succinct de chaque œuvre est présent sur le site Internet de la SSA.

Marche à suivre: Christiane Savoy, tél: 021 313 44 67, christiane.savoy@ssa.ch
Infos générales: Michel Tagliabue, tél. + fax. 022 342 74 18



A PROPOS
Bulletin d'information trimestriel de la Société Suisse des Auteurs (SSA)

Rue Centrale 12/14
Case postale 3893
CH - 1002 Lausanne

Administration générale
Tél. 021 313 44 55
Fax 021 313 44 56
E-mail: info@ssa.ch
Internet: www.ssa.ch

Rédaction *A Propos*
Tél. 021 313 44 79
E-mail: barbara.bonardi@ssa.ch

Fonds culturel
Tél. 021 313 44 66
E-mail: jolanda.herradi@ssa.ch

Comité de rédaction
Denis Rabaglia (responsable), Barbara Bonardi (secrétaire de rédaction), Claude Champion, Emanuelle delle Piane, Richard Gauteron, Charles Lombard
Collaboration à ce numéro
Pierre-Henri Dumont, Jolanda Herradi, Pierre Maulini, Gérard Chevolet, Jacqueline Surchat
Traduction allemande
Nicole Carnal, Jolanda Herradi
Correction
Anne Salem
Graphisme
Dizain, Jean-Pascal Buri, Lausanne
Illustrations
Mix & Remix
Impression
Presses Centrales Lausanne SA